

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021

Présents :

Maire : Mme FOYART

Adjoints : Mmes VERRIERE, POUX ; Mrs FROIDEVAUX, BRIGHTON, DEPRET

Conseillers : Mmes WEMAUX, WEMAUX-LEPINE, ROOSE ; Mrs BINCTIN, GARNIER, DUFETRE, DENICOURT-BOULANGER, GILOT

Absente excusée et représentée :

Mme GUAY représentée par Mme POUX

Absents : Mmes DELAVAQUERIE, LEGOUT, DESSEAUX ; Mr LOUMIKOU

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19H00

Du fait du caractère d'urgence de cette séance, seuls deux points sont abordés :

- Désignation des représentants à la CLECT :

Elle rappelle que cette commission validée par la communauté de commune le 18 mai dernier a pour objectif d'évaluer les charges liées au transfert de compétence et qu'elle aura 3 missions :

1-Transfert de la compétence Mobilité pour laquelle la commission est créée

2-Finalisation du transfert de la compétence Tourisme sur la base du rapport de la CLECT 2017

3- Remise à plat des conventions de mise à disposition des locaux pour les périscolaires et ALSH

Mme WEMAUX et M. FROIDEVAUX ont démissionné de leur poste. Il convient donc d'élire deux nouveaux représentants.

Mme FOYART se propose au poste de titulaire et M. FROIDEVAUX sollicite la suppléance.

Au vu de ces explications, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide ces deux candidatures.

- Nomination d'un nouveau régisseur :

Du fait de l'absence maladie de longue durée du régisseur actuel, il est nécessaire de nommer un responsable des régies de la commune.

Il est proposé de nommer :

Mme Nathalie SAINT-OMER en tant que régisseur principal

Et Mme Aurore FOBERT en tant que suppléante.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et une abstention, valide cette proposition et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches dans ce sens.

- Tour de table :

Mme WEMAUX précise avoir laissée sa place de suppléante à la CLECT avec plaisir.

M. GILOT revient sur le nombre de camions importants qui circulent Rue Robert Guerlain, leur vitesse jugée excessive et demande pourquoi certains d'entre eux retournent chargés de parpaings à leur entreprise.

Aucune réponse supplémentaire à celle donnée lors du Conseil Municipal du 27 mai dernier, ne peut être apportée.

Il informe le Conseil Municipal être à l'origine de la découverte de la pompe à incendie de Brenouille.

M DENICOURT-BOULANGER revient sur son intervention lors du Conseil municipal du 23 septembre dernier portant sur les travaux de l'église.

M. DUFETRE est ravi du franc succès de la Brocante qui a rassemblée beaucoup d'exposants et de visiteurs.

Il souhaite qu'une communication soit faite prochainement pour lancer l'organisation du prochain Noël Enchanté. Mme FOYART informe qu'une réunion est programmée le mercredi 5 Novembre conviant l'ensemble de la population.

Mme FOYART remercie M. GARNIER pour les photos prises lors du repas des cheveux blancs qui permettront d'alimenter l'article d'un prochain petit brenouillois.

**Plus aucune intervention n'étant demandée,
la séance est levée à 19H40.**

La secrétaire,

Anne-Marie POUX

